

Réunion du 18 novembre 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

## CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Nombre de conseillers en exercice : 96

Nombre de présents : 70

Nombre de votants : 81

L'an deux-mille vingt-quatre, le dix-huit novembre à 18h, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

### ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mmes et MM Jean-Pierre CAZALÈRE, Gilles LÉVÊQUE, Alain PÉDEGERT, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Alice BENAVENTE, Lucien PRAT, Guy PÉMARTIN, José FLORES, Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Michel LAURIO, Benoît POURTAU-MONDOUTEY, Amandine PAINSET, Mathias DUCAMIN, Maryse PAYBOU, Henri POUSTIS, Gilles MARDELLE, Hervé LAFITTE, Patrick GALOPIN, Loïc COUNTRY, Patrick WARRYN, Laurent COUBLUCQ, Marie-Christine LUPIET, Nathalie DUPLÉIX, Didier REY, Christian LÉCHIT, Jean-Pierre DUBREUIL, Bernard GOBERT, Pierre ZIEGLER, Francis LARROQUE, Michel OLIVÉ, Jean NAULÉ, Stephan BONNAFOUX, Régis CASSAROUMÉ, Bertrand VERGEZ-PASCAL, Françoise DANDIEU, Christian LOMBART, Pierre MUCHADA, Jacques CLAVÉ, Véronique ETCHART, Patrice LAURENT, Jean-Pierre FAYET, Gérard IRIART, Françoise RAMANANTSOA, Firmin LARA, Emmanuel HANON, Luis Miguel CONEJERO, Marc DESPLAT, Pierrette DOMBLIDES, Jacques LABORDE, Céline LEMBEZAT, Madeleine PICHAUREAU, Jérôme TOULOUSE, Alain LENGLET, Nicolas LAPUYADE, Daniel BIROU, Robert HAGET, Michel LABOURDETTE, Carole LARRIEU, Sylvie DARRIEU, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Jérôme LAY, Guy ROMAIN, Laurence MOUSQUES, Michel DUPUY, Christian MOLLES, Gérard DUCOS, Maïthé MIRASSOU, Dominique ERTAURAN, Philippe ARRIAU.

Formant la majorité des membres en exercice.

### ÉTAIENT EXCUSÉS OU ABSENTS :

Mmes et MM. Jean-Claude MIRASSOU, Jean-Pierre ESCOUTELOUP, Fabienne COSTEDOAT-DIU (Pouvoir à M. Hervé LAFITTE), Corinne LAMARQUE (Pouvoir à M. Jean-Marie BERGERET-TERCQ), Idelette DEMAISON, Daniel PÉDEPRAT, Jean-Bernard PRAT, Laurent CHERITI, Nadia GRAMMONTIN (Pouvoir à M. Patrice LAURENT), Monique LARRADET, Frédéric GOUAILLARDOU, Jean-Simon LEBLANC, Marlène LE DIEU DE VILLE, Albert LASSERRE-BISCONTE (Pouvoir à M. Michel OLIVÉ), Hélène BOURDEU, Corinne CARRIAT (Pouvoir à Mme Françoise RAMANANTSOA), Lindsey DEARY, Anne-Lise GENNEVOIS (Pouvoir à M. Jean-Pierre FAYET), Joëlle BAYLE-LASSERRE (Pouvoir à Mme Maryse PAYBOU), Jean-Pierre BOUNINE (Pouvoir à M. Marc DESPLAT), Emilie DARSAUT (Pouvoir à Mme Céline LEMBEZAT), Marie DE MORO (Pouvoir à M. Emmanuel HANON), Jean-Louis GROUSSET (Pouvoir à Mme Madeleine PICHAUREAU), Jean-Jacques SENSEBÉ, Francis GRINET, Valérie CAMPAGNE-IBARCQ.

### SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mme Bénédicte ALCÉTÉGARAY.

## **RAPPORT N° 1 : RAPPORT ANNUEL DÉVELOPPEMENT DURABLE 2023**

**Rapporteur : Mme Bénédicte ALCÉTÉGARAY**

Les collectivités de plus de 50 000 habitants doivent rédiger chaque année un rapport sur leur situation en matière de développement durable, à présenter à l'organe délibérant préalablement aux débats sur le projet de budget.

Le rapport de Développement Durable doit faire état :

- d'un bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement des activités internes de la collectivité,
- d'un bilan des politiques publiques, orientations et programmes mis en œuvre sur son territoire et
- d'une analyse des modes d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation de l'ensemble des actions, politiques publiques et programmes menés par la collectivité.

Conçu comme un outil d'éclairage en amont de la tenue des débats sur le projet de budget, le rapport 2023 de la communauté de communes de Lacq-Orthez a pour but de mettre en lumière les politiques territoriales et les actions internes de la collectivité au regard des enjeux locaux et des 5 grandes finalités du Développement Durable.

Il propose ainsi :

- une synthèse des principaux faits marquants de l'année écoulée dans tous les domaines d'intervention en analysant leurs contributions aux finalités du développement durable,
- de montrer de façon concrète et chiffrée l'engagement de la communauté de communes de Lacq-Orthez, en cohérence avec ses grands projets transversaux (projet de territoire, Contrat d'Objectifs Territoriaux, ...),
- et enfin et surtout, d'être utile et prospectif, en cernant les principaux points de réussite, les perspectives et indicateurs clés qui permettront de suivre les évolutions d'une année sur l'autre et d'identifier des axes de progrès.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité de ses membres :

- **prend acte** de la présentation du rapport développement durable 2023 de la communauté de communes de Lacq-Orthez.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée

Pour extrait certifié conforme,

Le président,



**Patrice LAURENT**